

# FJF Philanthropie

CULTURE, ÉDUCATION, HUMANITAIRE

## De la générosité

Dans ce numéro de FJF Philanthropie, nous vous proposons un entretien avec Laurence Lepetit, déléguée générale de France générosités, dont la Fondation du Judaïsme Français (FJF) est membre du Conseil syndical. Elle dresse un panorama quelque peu préoccupant de la philanthropie en France. Ce constat nous interpelle car nous sommes pleinement conscients que la générosité est un indicateur clé de la santé d'une société.

Son inquiétude se profile à deux niveaux : d'une part l'État, qui, confronté à des restrictions budgétaires, ne parvient plus à soutenir autant qu'il le faudrait les causes d'intérêt général ; contraignant de nombreuses associations à intensifier leurs efforts de collecte de dons. D'autre part, une crise de confiance qui touche des donateurs, dont on sait le rôle central qu'ils jouent dans la vie sociale et civique locale. Cette démotivation fragilise le secteur associatif.

Si la situation de la générosité en France interroge, à la Fondation du Judaïsme Français nous savons également que la valeur de générosité est inscrite dans notre tradition, dans nos textes fondamentaux et, pour beaucoup, dans l'éducation de nos enfants. Réparer le monde – Tikkoun Olam – est notre moteur et nous permet de poursuivre nos missions avec confiance.

Face aux nouveaux défis qui se profilent, la Fondation du Judaïsme Français et ses 87 fondations abritées continuent d'agir avec détermination pour soutenir de nombreux projets.

Chers fondateurs, chers donateurs, permettez-moi de vous remercier pour votre implication et votre volonté de toujours aller de l'avant. Vous êtes le cœur de cette dynamique de générosité, clé de notre avenir commun.

**Ariel Goldmann**

Président de la Fondation du Judaïsme Français



Culture, Éducation, Humanitaire

## Avez-vous pensé à créer VOTRE PROPRE FONDATION ?

Tout en bénéficiant de nombreux avantages fiscaux, vous pouvez, grâce à votre fondation sous égide de la Fondation du Judaïsme Français, renforcer le tissu associatif français dans tous les domaines qui vous tiennent à cœur :

- **la valorisation** du patrimoine juif ;
- **le renforcement** d'un enseignement d'excellence pour tous ;
- **l'aide** à celles et ceux qui aujourd'hui dans la difficulté seront grâce à vos actions rendus à leur dignité.

### Créer une fondation abritée, rien de plus facile !

- 1** Définissez **les causes** pour lesquelles vous désirez vous engager.
- 2** Déterminez le **type de financement** de votre fondation (fondation de flux, fondation avec dotation pérenne ou consommable).
- 3** Choisissez le **nom de votre fondation**, son mode de gouvernance et son mode de gestion.
- 4** Signez **la convention** après accord de notre bureau et de notre Conseil d'administration.

Le montant minimal pour la création d'une fondation est de 150 000 €. Pour une fondation de flux, possibilité d'échelonner cette somme sur 3 ans. Les fonds alloués sont disponibles immédiatement.

**Pour des conseils personnalisés, et en toute confidentialité, contactez :**

Rémy Serrouya, directeur financier : par téléphone au 01 53 59 47 54 ou par e-mail, [r.serrouya@fondationjudaisme.org](mailto:r.serrouya@fondationjudaisme.org)

FONDATION DU JUDAÏSME FRANÇAIS, 72 RUE DE BELLECHASSE 75007 PARIS — 01 53 59 47 47



Le Label IDEAS atteste de bonnes pratiques en matière de gouvernance, finances, et d'évaluation.



# « La philanthropie à la française est particulière »

PROPOS RECUEILLIS PAR VÉRONIQUE HELFT-MALZ



LAURENCE LEPETIT

DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE FRANCE GÉNÉROSITÉS

**L**a France est-elle plus généreuse que d'autres pays européens en matière de dons ? Et comment inciter davantage de citoyens à faire des dons réguliers ou à soutenir des causes qui leur tiennent à cœur, surtout dans un contexte économique où les priorités peuvent sembler plus urgentes ?

**Laurence Lepetit :** Avec une générosité qui se porte à 9,2 milliards d'euros en 2022 (Panorama nationale des générosités, 2024), la France est loin des 40 milliards du Royaume-Uni, des 25 milliards allemands ou des 557 milliards américains. Une générosité modeste mais qui s'explique par un État social fort et une solidarité organisée reposant sur des taux d'imposition parmi les plus importants du monde. Cependant, jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les grands récits religieux et militants façonnaient, pour beaucoup de Français, leurs appartenances collectives. Ces grands récits soutiennent des logiques de don et de solidarité très fortes. Chaque individu héritait donc, selon son appartenance, d'un système de valeurs. Le déclin de ces récits, conjugué à un processus d'individualisation de la société, a conduit à un déficit de transmission des valeurs de la « générosité » au sein de certaines générations, et particulièrement au sein des « actifs » français.

Cela est préoccupant à deux titres. Le premier est que l'État français a de moins en moins les moyens de soutenir les causes d'intérêt général, et que les associations comme les fondations, qui agissent tous les jours auprès des Français, sont de plus en plus sollicitées pour répondre à l'augmentation des besoins sociaux dans tous les domaines : santé, éducation, recherche médicale, solidarité,

culture, droits humains... 70 % des associations qui, jusqu'ici, ne faisaient pas appel à la générosité du public ou des entreprises, déclarent avoir développé une stratégie de collecte de dons pour faire face aux baisses de subventions publiques.\*

La seconde, c'est qu'une société généreuse, c'est une société qui va bien. Ainsi, des études récentes menées par France Générosités en lien avec le Think & do Tank *Destin Commun* démontrent que les donateurs ont des niveaux de confiance interpersonnelle (relations sociales de proximité, entraide) et collective (confiance dans les piliers de la démocratie que sont les médias, les scientifiques, les politiques...) plus importants que leurs concitoyens. Les donateurs sont plus souvent au centre de l'organisation de la vie sociale locale, mais aussi civique. À l'heure d'une crise de confiance majeure dans notre société, la générosité peut donc être un vecteur de renouvellement de l'adhésion au collectif.

**Depuis 2012, avec une incroyable stabilité, l'aide et la protection de l'enfance est la cause numéro 1 pour les Français.**

**Quelles sont les causes qui mobilisent le plus les Français et les Françaises en matière de générosité et de dons ?**

Le « Baromètre notoriété et image » de l'IFOP pour France Générosités interroge chaque année les causes prioritaires pour les Français. En 2024, les trois causes prioritaires étaient l'aide et la protection de l'enfance (29 %), la protection des animaux (26 %) et le soutien à la recherche médicale (24 %). Depuis 2012, avec une incroyable stabilité, l'aide et la protection de l'enfance est la cause numéro 1 pour les Français. La protection des animaux est en progression constante. Elle est passée de la septième place en 2019 à la deuxième en 2024. Elle est notamment fortement plébiscitée par les jeunes de moins de 35 ans, fortement sensibilisés aux causes environnementales.

Par ailleurs, on constate depuis la crise du COVID-19 de 2020 une évolution de la générosité des

particuliers portée par les urgences. Entre 2019 et 2022, le montant des dons déclarés progresse de 23 %, avec une moyenne annuelle de 7 %, supérieure à celle constatée sur seize ans. Des études croisées nous démontrent que les urgences pèsent pour 5 % des montants des dons chaque année. COVID 19, la guerre en Ukraine, l'incendie de Notre-Dame, les séismes au Maroc et en Turquie : l'hypermédiatisation et l'émotion qui suit provoque un fort élan de générosité, et amène vers le don des Français au profil plus diversifié ; 7 % d'entre eux ne donnent d'ailleurs que sur les urgences.

**La philanthropie est-elle en train de se transformer en un modèle plus collaboratif entre les acteurs publics, privés et citoyens ? Quelles initiatives ou projets récents vous semblent emblématiques de cette évolution ?**

La philanthropie « à la française » est particulière, puisque 58 % de la générosité vient de personnes privées quand 42 % de celle-ci est issue des entreprises. La croissance de la part des entreprises dans la générosité française est à rebours de ce que l'on peut constater dans d'autres pays, où ce sont les individus fortunés qui donnent à titre personnel plutôt que via leurs entreprises. Là, où les Anglo-saxons, tendent à séparer l'intime et le professionnel, les entrepreneurs-philanthropes français tendent à s'engager via leurs entreprises ou des véhicules philanthropiques dédiés, comme les fondations d'entreprise, les fondations abritées ou les fonds de dotations.

Sur les modèles collaboratifs, plusieurs exemples me viennent en tête. On pourrait parler du développement des fondations territoriales, mais également de la collecte des organismes publics et notamment des fonds de concours de l'État. Ces derniers sont déclenchés particulièrement lors des urgences. Cela a été le cas pour la restauration de Notre-Dame ou pour la guerre en Ukraine. L'État se fait ainsi collecteur auprès des collectivités locales, mais également des entreprises et des particuliers. L'essor de ces fonds de concours demande de réinterroger la complémentarité des rôles entre les organismes d'intérêt général et l'État.

\* CESE, « Évolution des modèles de financement des associations – Analyse des contributions issues du questionnaire – Rapport final, 11 mars 2024 » (6524 organisations interrogées).

## ...de la Fondation du Judaïsme Français

Chaque année, la Fondation du Judaïsme Français (FJF), ainsi que ses fondations abritées - lorsque les conventions le permettent -, soutiennent un grand projet. Parmi les initiatives récentes : la rénovation de la synagogue de Verdun (2021), la création du musée Juif de Bayonne (2022), l'ouvrage collectif, *Les Mots qui disent la philanthropie* (Odile Jacob, 2023) le soutien au Village des Enfants Extra-Ordinaires (2024)

Le projet 2025 met l'histoire au cœur des actions de la FJF, avec le soutien de cinq projets dédiés à l'affaire Dreyfus, à l'approche du cent-vingtième anniversaire de la réhabilitation du capitaine Dreyfus - 1906. La FJF et ses fondations sous égide présentent ces cinq grands programmes :



> **La publication des Œuvres complètes d'Alfred Dreyfus en partenariat avec Les Belles Lettres, 2025.** Ces écrits rassemblés par les historiens Vincent Duclert, Philippe Oriol, avec Charles Dreyfus (petit-fils du capitaine) dévoilent la voix et la résilience d'un honnête homme, brillant et patriote face à l'injustice qui le touche.

> **Une exposition au musée d'art et d'histoire du Judaïsme (mahJ) : « Alfred Dreyfus. Vérité et justice ».** Du 13 mars au 31 août 2025, près de 250 documents, œuvres d'art et archives font d'Alfred Dreyfus l'acteur malgré lui de « son » Affaire. Cette rétrospective met en lumière l'impact culturel de cette affaire dans son contexte historique.

> **Un partenariat avec la maison Zola-musée Dreyfus, 2025.** Tout au long de l'année 2025, la Fondation du Judaïsme Français soutient la maison Zola-musée Dreyfus à Médan pour mettre davantage en lumière des documents et archives trop souvent méconnus.

> **La réinstallation de la statue de Bernard Lazare à Nîmes, 2025.** À l'occasion des cent soixante ans de la naissance de Bernard Lazare, ce geste est d'autant plus symbolique que cette statue a été déboulonnée sous le régime de Vichy. Elle rend hommage à celui qui fut le premier défenseur du capitaine Dreyfus et marque un engagement fort pour la mémoire et la justice.

> **Une exposition au musée de Bretagne, 2026.** Dans le cadre de cette vaste exposition, la Fondation du Judaïsme Français prend en charge deux films. L'un retrace l'Affaire dans ses grandes lignes et l'autre permet une immersion dans le procès de Rennes : ses enjeux politiques, sociaux et moraux.

Sous la direction de  
Perrine Simon-Nahum, Arthur Gautier,  
Isabelle Gougenheim, Laurence Lepetit,  
Paule-Henriette Lévy, Brigitte Rozen

## LES MOTS QUI DISENT LA PHILANTHROPIE

Odile  
Jacob



# REGARDER LE MONDE TEL QU'IL EST ET TENTER DE LE RÉPARER

Fondation reconnue d'utilité publique.